

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE
LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Séance extraordinaire tenue le mardi 24 novembre 2015 à 16 h 00
par conférence téléphonique.

Sont présents

M. Denis Coderre, président, maire de la Ville de Montréal ;
Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de
Longueuil ;
M. Claude Dauphin, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Gilles Deguire, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Marc Demers, maire de la Ville de Laval ;
Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny ;
M. Alan DeSousa, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Normand Dyotte, maire de la Ville de Candiac.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la
Communauté, M^e Claude Séguin, assistent à la séance.

CE15-228

MÉMOIRE DE LA COMMUNAUTÉ CONCERNANT LE PROJET DE LOI 76

Il est résolu

D'approuver le sommaire des recommandations du mémoire de la
Communauté sur le projet de loi 76 modifiant l'organisation et la
gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de
Montréal joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

De demander au directeur général de transmettre aux membres du
Comité exécutif le mémoire présentant ces recommandations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 20.

La résolution numéro CE15-228 consignée dans ce procès-verbal
est considérée signée.

Denis Coderre
Président

Claude Séguin
Secrétaire